BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 08/04/2024	
Intitule de l'action : Exposition I.F.A : In	nprimante Fu	miste Antique	
Depenses (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	321.40	Autofinancement	0.00
Location matériel électronique	218.40		
Location utilitaire	103.00		
Frais de transport (2)	0.00	Participation des [4]	407.89
	***************************************	Financement des bénévoles	407.89
Boissons et alimentation	384.82		
Nourriture – Boissons sans alcool	109.82		
Fûts de bière	275.00		
Achat de fournitures (3) (à détailler)	0.00	Autres financements (à préciser)	0.00
Assurance	0.00		
Tracts, affiches Impression affiches	504.00 180.00		
*			
Impression éditions	324.00	Aida danaadia aa DIC	1000 00
Taxes (SACEM)	197.67	Aide demandée au PIC	1000.00
Divers			
Personnel bénévole	2150.00	Bénévolat	2150.00
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	3557.89		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	3557.89	TOTAL	3557.89

(*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur
- (3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)
- (4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.
- (5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

⁽¹⁾ Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez